

Aywaille et Esneux / Des habitants ont été évacués samedi soir

Campings sous surveillance

L'ESSENTIEL

● Suite aux inondations de ce week-end, les autorités communales d'Esneux et Aywaille ont déclenché le plan d'urgence de manière préventive.

● Quelques dizaines de résidents avaient déjà évacué leur chalet ou leur caravane dans la nuit de samedi à dimanche.

En région liégeoise, les communes d'Esneux et Aywaille, toutes deux en bord de rivières, ont été touchées par les inondations de ce week-end.

À Esneux, samedi vers 22 h 30, la commune a déclenché le plan d'urgence communale. « L'eau montait de 10 cm en 30 minutes, explique Laura Iker, bourgmestre (MR). On a alors pris des mesures préventives, pour gérer la situation au cas où l'eau ne s'arrêterait pas de tomber. » Dans le camping de Méry, la police a vivement conseillé aux résidents de quitter leur domicile. Les policiers ont aidé à sortir les caravanes du camping. Les autres domaines résidentiels étaient sous

contrôle.

Deux salles de village ont été ouvertes pour accueillir les résidents qui avaient évacué les lieux. La Croix-Rouge avait fourni des civières. D'après Bernard Marlier, président du CPAS, une vingtaine de personnes ont profité des infrastructures mises à disposition par la commune. D'autres ont passé la nuit dans leur famille ou dans un café. Vers 8 h 30, les résidents ont été invités à regagner leur domicile. Finalement, l'eau n'a pas atteint le domaine, elle a juste débordé sur le Ravel.

À Aywaille, le plan communal de sécurité a également été déclenché de manière préventive. « On a eu quelques inquiétudes pour les campings, explique Philippe Dodrimont, bourgmestre (MR). Parce que les chemins ont été inondés. On avait prévu des lits dans l'internat de Saint-Raphaël. Seule une personne a été relogée. Les autres ont préféré dormir chez des proches. » Au total, une quinzaine de personnes avaient préféré quitter le camping de Nonceveux.

Même s'il n'y a eu aucun dégât grave dans les domaines résidentiels, ce genre d'événements met en lumière la question de l'habitat permanent en zones de loisir. Une problématique très présente en région Ourthe-Amblève, et fortement suivie par les communes concernées... ■ JULIE SCHYNS



SITUÉS LE LONG DE L'AMBLÈVE ET DE L'OURTHE, les campings d'Aywaille et d'Esneux, sont en zones inondables. Les deux bourgmestres y ont déclenché le plan d'urgence. © MICHEL TONNEAU.

De multiples raisons d'habiter une caravane

La région Ourthe-Amblève est particulièrement touchée par la problématique des personnes vivant de manière permanente dans des campings ou tout autre équipement à vocation touristique, surtout les communes d'Esneux, Aywaille et Sprimont. Elles font partie du « Plan Habitat Permanent » (Plan HP), mis sur pied par la Région wallonne en 2003 afin d'assurer un logement décent à tout citoyen. Chaque commune choisit les zones qui sont concernées par le Plan. Visant la réinsertion des résidents permanents qui le souhaitent, le plan s'effectue donc sur base volontaire. Des primes, aides et subventions sont prévues pour démolir les caravanes, reloger les personnes qui y résidaient.

Les autorités compétentes notent une légère diminution du nombre de résidents permanents dans les zones HP, mais il y a encore des efforts à fournir. Christelle Charlet est coordinatrice au sein de la DICS (Direction interdépartementale de la Cohésion sociale), la cellule responsable du Plan HP pour la Région. « Depuis la création du Plan, on a abouti au relogement de 840 ménages, c'est-à-dire de 2.000 personnes. Mais le nombre de résidents ne diminue pas de manière égale par rapport au nombre de personnes relogées. Il y a donc encore des nouveaux résidents dans les zones HP. »

Les communes n'ont pas toujours les outils pour pouvoir gérer cette problématique correctement. Même si elles ont gelé l'octroi des permis d'urbanisme, de nouveaux arrivants continuent à s'installer dans les campings.

Pour certaines communes, la situation est plus grave qu'ailleurs. À Esneux, les domaines résidentiels sont situés en zone inondable. « À terme, on sait que les rési-

dents devront quitter le camping, mais on ne sait pas quand. Ils vivent donc avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête », affirme Véronique Nicolas, qui travaille à « La Teignouse », l'organe en charge de la concertation locale dans le cadre du Plan HP.

Un des grands défis de la Région wallonne est de convaincre

« Dès que j'ai la possibilité d'être relogée, je fonce. Je ne me vois pas passer l'hiver ici. Mais, pour l'instant, je n'ai pas les moyens. »

Lætitia, maman

les résidents en zone inondable de déménager.

Bien sûr, une partie des résidents permanents est incapable de payer le loyer d'une maison ou d'un appartement. « Dès que j'ai la possibilité d'être relogée, je fonce, explique Lætitia, maman de deux enfants, vivant dans le « Domaine des Hautes Fagnes » à

Sprimont. Je ne me vois pas passer l'hiver ici. Mais pour l'instant je n'ai pas les moyens d'aller ailleurs. »

« C'est difficile de parler d'un seul type de population qui vit dans les campings, tempère Pour Véronique Nicolas. Pour certains, précarisés, c'est un peu la dernière solution avant qu'ils ne se retrouvent à la rue. Ceux-là parfois acceptent les primes offertes par la Région pour se reloger. D'autres ont vraiment choisi ce cadre de vie, et

ont beaucoup investi dans leurs habitations. » C'est le cas de Monique et Joseph, propriétaires d'un chalet au camping de Méry (Esneux) depuis bientôt 20 ans, ils ne veulent pas partir. « Nous ne sommes pas ici pour une question d'ordre financier. On aime la nature, le calme du camping, et la vie en communauté. On se-

rait malheureux dans un building. »

Les communes sont également confrontées à un autre problème : le manque de nouveaux logements à proposer à ces résidents. En général, si les gens acceptent de quitter leur caravane ou leur chalet, ils veulent quand même rester dans la région.

Mais, tous les acteurs communaux le signalent, il n'y a plus assez de logements disponibles, et encore moins à des prix abordables pour les résidents. Afin de pallier ce problème, les communes ont lancé il y a quelques années un projet pilote de logements alternatifs (voir ci-contre).

Les autorités communales, régionales et les partenaires sociaux ne parviennent pas à évaluer l'efficacité du Plan HP. Certains acteurs communaux pensent que la Région wallonne ne

gère pas le problème de manière assez efficace. Pour Claude Ancion, bourgmestre de Sprimont, « le plan HP est un projet trop grandiose que pour être réaliste. On veut essayer de supprimer des logements qui ne sont pas toujours précieuses pour reloger les gens alors qu'il y a un réel manque de logements sociaux. Le plan HP c'est une façon de faire du social contre la volonté des gens et la réalité de terrain. »

Tandis que pour Christelle Charlet, « le plan a au moins le mérite de mettre en lumière une problématique. Elle est efficace au niveau du relogement des ménages. Là, où on se pose des questions c'est comment empêcher que cette problématique ne perdure. »

Le plan HP est actuellement en réévaluation, les résultats seront apportés début 2011. ■

JULIE SCHYNS

UN PLAN DE 2003

Dans les années 90, le nombre de résidents permanents a doublé, ce qui a incité la Région wallonne à créer le plan HP, en 2003. Aujourd'hui, trente-cinq communes (et 8.000 résidents) y adhèrent, dont cinq en région liégeoise : Esneux, Aywaille, Sprimont, Comblain-au-pont et Wasseiges.

En 2008, la commune d'Aywaille comptait 563 résidents, 322 pour Esneux, 131 pour Sprimont, 89 pour Wasseiges, et 9 pour Comblain-au-pont. Dans un premier temps, le plan ne s'occupait que des campings situés en zones inondables.

Depuis sa création, le Plan a permis de reloger 841 ménages. La diminution du nombre de résidents permanents dans les zones inondables est de 12 %. J. SS



POUR CERTAINS RÉSIDENTS DE CAMPINGS, vivre là correspond à un choix de vie au calme, proche de la nature et en communauté. © M. TONNEAU.

Spirale : un projet de logements alternatifs

Dans le cadre du Plan Habitat Permanent, un projet de logements alternatifs a été initié par la Région wallonne et les communes concernées par les zones HP dans la région Ourthe-Amblève. Le projet « Spirale » s'adresse à des personnes résidant de manière permanente dans un équipement à vocation touristique. L'objectif est de construire, en concertation avec les résidents permanents, un complexe de maisons. Au total, ce sont 14 ménages originaires des communes d'Aywaille et de Sprimont (personnes isolées,

couples ou famille) qui ont pris part au projet.

Suite à un appel lancé aux communes pour trouver un terrain disponible, c'est dans le village de Nonceveux (Aywaille) que le terrain a été retenu. Les futurs locataires ont véritablement participé à la conception des bâtiments. « Au départ, les gens n'y croyaient pas trop, confie Philippe Dodrimont, bourgmestre d'Aywaille (MR), mais lorsqu'ils ont rencontré les architectes, qu'ils ont vu les plans, ils se sont lancés à fond. »

Les logements ont été conçus

de manière à respecter l'environnement et à faire des économies au niveau des charges à payer pour les locataires. Mais le projet tarde à prendre forme et les futurs locataires s'impatientent... Le projet a officiellement débuté en 2005.

Le permis d'urbanisme a été octroyé en janvier 2010, mais le projet est actuellement bloqué par la Région wallonne pour des questions de postes budgétaires. S'il finit par voir le jour, il devrait servir d'exemple pour d'autres réalisations du même genre. ■ J. SS